

# Sommet sur le leadership mondial du Canada

## Document final

### **Le Sommet sur le leadership mondial du Canada s'est tenu à Ottawa les 27 et 28 novembre 2019.**

Le présent document résume les différentes idées et réflexions soulevées au cours de ces deux journées. Celui-ci comprend une section s'appuyant sur l'énoncé de vision initial présenté lors de la séance d'ouverture du Sommet, suivie d'une série de propositions d'action spécifiques et non exclusives qui dépassent le cadre de l'annexe de l'énoncé de vision initial. Cependant, comme il est indiqué ci-dessous, l'objet et la structure de ce document diffèrent de l'énoncé de vision initial et d'autres pièces du Sommet.

L'énoncé de vision initial a présenté des domaines d'intérêt commun sur la scène internationale dans le but d'éclairer les discussions lors du Sommet. S'appuyant sur l'expertise et les points de vue des 500 participants au Sommet, le présent document élargit le champ des possibilités de mise en œuvre de la vision audacieuse d'un Canada engagé dans le monde. Le contenu ci-dessous reflète les tendances et les intersections de commentaires et de rétroaction des participants. Il ne s'agit pas nécessairement de points de consensus, en tant que tels, entre les membres du comité consultatif qui ont élaboré l'énoncé de vision initial, les organisateurs ou les participants au Sommet. Ce résumé n'illustre pas non plus toute la profondeur et l'ampleur du Sommet; il reflète principalement les points de vue de ceux qui ont formulé des commentaires, et qui proviennent principalement, mais pas exclusivement, des secteurs du développement international et de l'aide humanitaire. Il vise toutefois à indiquer les grandes lignes des discussions qui ont eu lieu au cours du Sommet et à fournir une base pour une réflexion plus approfondie, appuyant l'élaboration d'une politique étrangère canadienne solide et ambitieuse. Alors que ce document est conçu en fonction de thèmes et d'éléments d'action à l'intention du gouvernement du Canada, les participants du Sommet ont pressé les acteurs de la société civile et du secteur privé d'adopter et d'encourager des priorités et approches similaires dans leurs propres activités.

### **Thèmes du leadership mondial du Canada**

#### *1. Leadership ou mouvement féministe*

- Les droits des femmes et les approches féministes devraient être au cœur de la vision de la politique étrangère canadienne, avec une optique d'égalité entre les genres en tant que fil conducteur recoupant tous les autres éléments des politiques (partenariats, causes profondes et solutions durables, cohérence, etc.). Il faudra pour cela officialiser, c'est-à-dire mettre par écrit, une politique étrangère féministe avec une approche intégrée des droits de la personne en matière d'engagement mondial. Ce faisant, le Canada s'inspirerait du fond et de la forme de la Politique d'aide internationale féministe et les renforcerait dans toute la politique étrangère canadienne (diplomatie, développement, commerce et sécurité), en reconnaissant que l'égalité entre les genres et l'égalité intersectionnelle profitent à tous.

## 2. *Leadership climatique*

- Le Canada doit reconnaître et aborder la crise climatique existentielle dans l'ensemble des politiques et des programmes - notamment en reliant les mesures climatiques nationales et mondiales à une croissance économique inclusive dans le cadre d'une transition juste et d'un commerce international équitable. Pour ce faire, on doit fixer des objectifs fermes, ambitieux et datés qui, parmi d'autres mesures, réduiront systématiquement la production et la consommation de combustibles fossiles au Canada et fourniront un soutien et un remplacement adéquats aux personnes les plus gravement touchées par ces changements climatiques. Le Canada doit faire sa juste part et contribuer au financement mondial de la lutte aux changements climatiques, y compris à la mise en œuvre des actions de mitigation et d'adaptation.

## 3. *Leadership en matière de droits de la personne*

- La politique étrangère du Canada devrait s'inscrire dans une approche axée sur les droits de la personne. Celle-ci doit être cohérente, complémentaire et intégrée à la vision féministe décrite ci-dessus, en plus d'être nuancée et circonspecte. L'engagement et l'appui à un ordre international réglementé ne sont (uniquement) souhaitables et profitables que dans la mesure où ces règles et cet ordre améliorent les vies et les moyens de subsistance des individus et font respecter les droits de la personne. Bien que des possibilités formelles de dissidence pacifique protégée peuvent être importantes et utiles, les appels à de telles dispositions ne doivent jamais permettre de compromettre la liberté d'expression au sens plus large défini en tant que droit de la personne.

## 4. *Leadership en matière de réconciliation avec les peuples autochtones*

- Les questions autochtones représentent des enjeux internationaux. Il est davantage nécessaire que le Canada fasse preuve de leadership, tant à l'échelle nationale qu'internationale, pour garantir que les bonnes pratiques de diplomatie et de partenariat soient appliquées dans toutes les relations avec les peuples autochtones comme pour toutes les autres relations de nation à nation. L'engagement du Canada à l'égard du Programme de développement durable à l'horizon 2030 requiert des approches politiques cohérentes exige des approches politiques cohérentes visant à ne laisser personne de côté au pays comme à l'étranger.

## 5. *Leadership en matière de partenariats*

- Les partenariats consistent à écouter les autres et à travailler directement avec eux tout au long de la conception et de la mise en œuvre des initiatives de politique étrangère. Le Canada devrait chercher à comprendre les autres et à leur fournir ce dont ils ont besoin plutôt que de présumer leurs besoins et leurs désirs. Cela est tout aussi important dans le contexte de la sécurité collective qu'en ce qui concerne les accords commerciaux et la coopération au développement. Les partenariats plus nuancés, basés sur la compréhension mutuelle, seront les plus fructueux.
- En vertu du principe fondamental de la politique étrangère, le Canada doit respecter ses propres engagements, notamment les engagements pris en matière de financement de l'aide publique au développement, de la paix et de la sécurité collectives, de la mise en œuvre holistique du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de ses accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux, de ses engagements en matière d'efficacité de l'aide et de sa ratification de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

- Le Canada doit diversifier ses relations internationales avec ses partenaires – en tenant compte des dimensions de la diplomatie, du commerce, de la sécurité et de la coopération au développement – plutôt que de poursuivre des relations bilatérales à enjeu unique. Le Canada adoptera ainsi une approche intégrée et cohérente en matière d'affaires étrangères – tout comme il doit le faire au pays pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable.
- Le Canada doit s'efforcer à rallier le plus grand nombre possible de citoyens canadiens et de groupes de la société civile canadienne à ses partenariats mondiaux, notamment en tirant parti de l'expertise locale en matière des collectivités canadiennes dans le cadre des relations interpersonnelles et interculturelles; il doit reconnaître et utiliser la valeur ajoutée de l'identité multiculturelle et multilingue qui le caractérise.

## 6. *Leadership en matière de responsabilisation*

- Le Canada devrait s'inspirer des bonnes pratiques en vigueur à l'étranger et les mettre en lumière publiquement, de manière à faire preuve de leadership en vantant les succès et mérites des autres ainsi que les siens. Il faut faire preuve d'une grande humilité lorsqu'on examine le rendement du Canada en matière de politiques et de programmes par rapport à celui des autres pays du Nord et ceux du Sud. Les attentes du Canada à l'égard de ses partenaires mondiaux devraient être les mêmes que celles qu'il a au pays - notamment en ce qui concerne les principes fondamentaux de sa politique étrangère, à savoir les droits de la personne, l'inclusion et l'égalité entre les genres.

## Mesures visant à démontrer l'engagement du Canada

### 1. *Assurer la réflexion et l'innovation*

- Création d'un comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat chargé d'examiner la politique étrangère canadienne et ses programmes afin de garantir la cohérence avec une vision solide du rôle du Canada sur la scène mondiale.
- Exiger une analyse des objectifs de développement durable (similaire à l'analyse comparative entre les sexes plus – ACS+) dans les mémoires au Cabinet et les présentations au Conseil du Trésor dans tous les ministères fédéraux, afin d'assurer la mise en œuvre des engagements du Canada dans l'ensemble de la politique nationale et internationale.
- Établir les structures et les systèmes nécessaires à la mise en œuvre de programmes intégrés dans le cadre du lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix, qui s'inscrivent dans un cadre tenant compte du genre et de l'âge.

### 2. *Établir la crédibilité des approches féministes et des approches axées sur les droits de la personne*

- Réglementer les sociétés et les chaînes d'approvisionnement canadiennes à l'échelle mondiale, en veillant notamment à ce que l'Ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises ait les pouvoirs nécessaires pour tenir les entreprises responsables, et en exigeant des entreprises qui font des affaires au Canada qu'elles identifient, préviennent, réagissent et signalent leurs impacts sur les droits de la personne au Canada et ailleurs dans le monde.
- Accroître la participation et la contribution du Canada au maintien et à la consolidation de la paix ainsi qu'aux missions internationales de surveillance des élections.

- Soutenir activement et financer les organisations, les réseaux et les mouvements populaires des droits de la personne – en particulier ceux qui sont dirigés par ou qui représentent les femmes, les personnes LGBTI+, les jeunes, les peuples autochtones, les travailleurs de l'économie informelle et autres groupes marginalisés, cela pour aider à pallier la fermeture de l'espace civique à l'échelle mondiale.
- Diriger une initiative multilatérale pour établir un Conseil consultatif mondial pour les enfants qui garantirait que les perspectives et les voix des enfants et des jeunes, y compris ceux qui vivent dans des contextes fragiles, sont prises en compte dans les décisions qui les concernent.
- Assurer un leadership diplomatique audacieux pour garantir que l'aide humanitaire ne soit pas entravée, notamment dans le contexte de sanctions unilatérales et de règlements antiterroristes, en appuyant les organisations canadiennes et autres organismes qui fournissent une aide humanitaire.
- Anticiper et évaluer les répercussions des sanctions et des autres formes d'influence diplomatique, en reconnaissant l'impact souvent inégal de ces mesures sur les femmes, les enfants et les autres groupes marginalisés et/ou vulnérables, et en veillant à ce que l'accent soit mis en tout temps sur le respect du caractère sacré de la vie humaine.
- Travailler à renforcer la capacité du gouvernement et de ses partenaires en matière de commerce, de sécurité, de diplomatie et de développement afin de traiter, prévenir et mener une action de sensibilisation portant sur l'inconduite sexuelle.
- Mettre l'accent sur la réduction et l'éradication des inégalités dans son programme économique mondial, y compris le commerce international et la transition juste associée à une action forte en matière de changement climatique sachant que les individus doivent composer avec des situations d'inégalité parfois contradictoires associées à la croissance économique et au commerce dans le monde, tant dans les économie formelles qu'informelles.
- Donner la priorité aux initiatives qui réduisent les obstacles (par exemple, le mariage d'enfants) et augmentent les possibilités (par exemple, l'accès à une éducation de qualité) pour les jeunes du monde entier, conformément à une approche à long terme axée sur l'équité intergénérationnelle.
- Adopter une politique intégrée face à la migration forcée qui tient compte des causes profondes et qui aborde la migration forcée du point de vue humanitaire, développemental, diplomatique et de l'immigration dans le cadre de politiques étrangères cohérentes favorisant la mise en application du Pacte mondial sur les réfugiés et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

### 3. *Renforcer l'instauration durable de la sécurité*

- Veiller à ce que chaque déploiement militaire canadien dans le cadre d'opérations de maintien, de stabilisation ou d'imposition de la paix comprenne un volet de développement de la gouvernance afin d'aider à créer une capacité locale durable pour la paix et la sécurité.
- Diriger un effort multilatéral sur le contrôle des armements, le respect du droit international des conflits armés et la non-prolifération et le désarmement nucléaires - en signant et en ratifiant le Traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires de 2017.

- Prioriser la consolidation de la paix dans les politiques étrangères et de sécurité canadiennes par une approche cohérente qui mobilise le personnel de la défense et les forces diplomatiques en collaboration avec les acteurs et les mouvements pour la paix de la société civile au moyen, notamment, de mécanismes en phase avec le Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité, le Programme sur la paix et la sécurité, la résolution des Nations Unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité et les intentions du Canada et d'autres États en matière de sécurité.

#### 4. *Soutenir des partenariats efficaces*

- Faciliter le dialogue et les échanges entre la société civile, le secteur privé et le gouvernement – à l'échelle nationale et mondiale – afin de promouvoir et protéger l'espace civique et soutenir un développement efficace.
- Veiller à ce que son régime réglementaire (par exemple, les règles de direction et de contrôle des organisations de la société civile) appuie des partenariats mondiaux efficaces et équitables.

